



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

**Le préfet de l'Aude,
Chevalier de la Légion d'Honneur,**

Arrêté préfectoral relatif à la prolongation du délai de remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique nécessitée par la demande d'autorisation présentée par SAS SAINT FERRIOL ENERGIES pour l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Saint-Ferriol.

VU le code de l'environnement, et notamment son article L123-15 ;

VU le tableau annexé à l'article R511-9 du Code de l'environnement, constituant la nomenclature des installations classées rubrique 2980-1 (activité soumise à autorisation) ;

VU la demande déposée le 20 mars 2014 et complétée le 27 juillet 2015 puis le 17 novembre 2015 par la SAS SAINT FERRIOL ENERGIE, siège social 50 ter rue de Malte – 75011 PARIS, représentée par son président, Monsieur Can NALBANTOGLU, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien sur la commune de Saint-Ferriol, au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;

VU l'arrêté du 03 février 2016 du préfet de l'Aude organisant l'enquête publique nécessitée par la demande susvisée;

VU la demande motivée, en date du 04 avril 2016 de Monsieur Jean-Claude FILANDRE, commissaire enquêteur par laquelle il sollicite un délai supplémentaire pour la remise de son rapport et de ses conclusions ;

VU l'avis du président et du responsable développement des projets de la Société SAS SAINT FERRIOL ENERGIE du 12 avril 2016, par lequel il indique accepter que la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur soit repoussée ;

CONSIDERANT que conformément à l'article 8 de l'arrêté préfectoral du 03 février 2016, organisant l'enquête publique, le commissaire enquêteur est tenu de présenter son rapport et ses conclusions dans le délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, soit avant le 28 avril 2016 ;

52 rue Jean Bringer – CS 20 001 – 11 836 CARCASSONNE CEDEX 9

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi : 8h30/12h – 13h30/16h et le vendredi de 8h30/12h – 13h30/15h

Téléphone : 04.68.10.27.00 – Télécopie : 04.68.72.32.98

Site Internet des services de l'Etat dans l'Aude : <http://www.aude.gouv.fr/> – Facebook : <http://www.facebook.com/prefecture.aude>